



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 24 OCTOBRE 2015

Bonnefont : « Cette liste est la meilleure possible ! »

POLITIQUE Hier, Xavier Bonnefont (Les Républicains), maire d'Angoulême, a dévoilé la liste départementale d'union de la droite et du centre en Charente, dont il est le chef de file

**2015
RÉGIONALES**

OLIVIER SARAZIN

o.sarazin@sudouest.fr

Il le dit tout de go : « Cette liste n'a pas été construite en un quart d'heure sur un coin de table [...]. Elle n'est pas celle du consensus et des compromis, c'est la meilleure liste possible à un instant T ! Elle tient compte du poids des territoires, où j'ai réuni les élus et les personnalités qui comptent. »

Hier midi à Cognac, Xavier Bonnefont (Les Républicains), maire d'Angoulême, a dévoilé les noms des 12 candidats qui, derrière lui, défendront l'union de la droite et du centre aux élections régionales des 6 et 13 décembre en Charente.

La présentation s'est déroulée en présence de Virginie Calmels qui, malgré un sondage BVA ne lui accordant que 30 % au premier tour et 33 % au second, a assuré être « en capacité de gagner ». « Dans un fief où la gauche est donnée favorable, l'écart se réduit [...]. Ici, en Charente, Xavier est quelqu'un de dynamique, engagé et volontaire », a-t-elle assuré.

Renouvellement

Faisons les comptes : sept candidats encartés LR, deux centristes (dont la sortante Marendat en deuxième position), trois personnalités « sans étiquette » et une militante Modem (certes en position non éligible) ; quatre personnalités représentant l'Angoumois, quatre le Cognacais, deux le Ruffécois, une le Confolentais, une l'Est-Charente et une dernière le Sud : oui, la liste Bonnefont, plutôt jeune, répond à de savants équilibres et privilégie le renouvellement (tout du moins dans sa deuxième partie).



La photo de famille, en soirée, à sa permanence à Angoulême, rue du Minage. PHOTO CÉLINE LEVAIN

L'équipe : 46 ans de moyenne d'âge

1. XAVIER BONNEFONT (LR), 36 ans, maire d'Angoulême, vice-président du Grand-Angoulême, secrétaire départemental du parti Les Républicains en Charente.

2. VÉRONIQUE MARENDAT (UDI), 46 ans, maire de Segonzac, présidente de la Communauté de communes de Grande-Champagne, conseillère régionale sortante.

3. DANIEL SAUVAITRE (LR), 59 ans, Maire de Reignac, président Les Républicains 16, arboriculteur-viticulteur, président de l'association nationale Pommes Poires.

4. ÉLISE VOUVET (LR), 36 ans, adjointe au maire d'Angoulême chargée de la promotion territoriale, secrétaire départementale adjointe Les Républicains 16, directeur de cabinet du maire de Soyaux.

5. JEAN-NOËL DUPRÉ (UDI), 49 ans, maire de Confolens, vice-président de la Communauté de communes du Confolentais, enseignant.

6. ANNYCK ANDRIEUX (SE), 58 ans, responsable formation sur le chantier de la LGV pour le groupe NGE, présidente d'associations, ancienne candidate aux Départementales sur le canton Boëme-Échelle, habite à Sers.

7. PIERRE BERTON (LR), 41 ans, maire de Saint-Simeux, vice-président de la Communauté de communes de la région de Châteauneuf-sur-Charente, kinésithérapeute-ostéopathe.

8. MARIE-CLAUDE LEMAIRE (SE), 67 ans, adjointe au maire de Mansle, chargée de la vie sociale et de la vie scolaire, retraitée, présidente de

l'ADMR dans le secteur de Mansle.

9. GILBERT PIERRE-JUSTIN (LR), 51 ans, conseiller municipal d'Angoulême chargé des relations avec les établissements de l'enseignement supérieur, cardiologue hospitalier.

10. CORINNE MEYER (LR), 46 ans, conseillère municipale d'opposition à Gond-Pontouvre, employée de banque.

11. FABRICE GEOFFROY (SE), 41 ans, maire de Courcôme, notaire.

12. JACQUELINE DENEUVE (Modem), 34 ans, évaluateur qualité.

13. CÉDRIC DUPUY (LR), 32 ans, membre du bureau de la Foire exposition de Grande-Champagne, viticulteur à Gensac-La-Pallue. C'est le benjamin de la liste.

Feu vert pour la campagne des écolos

EELV La liste de Françoise Coutant est bouclée. Hérouard a été remplacé

Toute de vert vêtue pour l'occasion, la permanence de Françoise Coutant a été inaugurée jeudi soir en présence des militants et de quelques-uns des candidats de la liste Europe Écologie les Verts (EELV). Liste enfin bouclée après un petit coup de stress samedi dernier. En effet, l'élue cognaçaise Jean-François Hérouard, en numéro 4 sur la liste, jetait l'éponge. « Une bonne ni une mauvaise nouvelle », pour Françoise Coutant qui dès lundi dernier a trouvé un remplaçant. Alain Bruand, originaire de Louzac-Saint-André et fondateur des Randonneurs du Cognac, entre donc en campagne.

« Les personnes engagées à mes côtés représentent la diversité de notre département, explique Françoise Coutant. Ces femmes et ces hommes riches d'expériences associatives, professionnelles, syndicales et

personnelles, ont une volonté commune, celle de mieux vivre ensemble. » La tête de liste EELV rappelle que « nous n'avons pas attendu pour nous inquiéter du climat ». Restent encore beaucoup d'autres sujets à détailler pour convaincre l'électeur.

Des « apéros écolos »

La campagne a le mérite de sortir de l'ordinaire. Si les traditionnels tracts et autres présences à des événements de taille, les candidats EELV organisent des « apéros écolos ». Le principe : tous les jeudis, à 18 h 30, le public est invité à débattre sur des thèmes et autour d'un apéro, ou comment joindre l'utile à l'agréable.

Jeudi prochain donc, la première session des « apéros écolos » débute sur le thème des solidarités, de la culture et du sport. Le 5 novembre, sur le développement économique

et la formation. L'environnement, l'eau, la biodiversité et l'agriculture le 19 novembre. Enfin sur l'égalité des territoires dans la grande Région le 26 novembre. Jeudi 12 novembre, l'apéro sera un peu exceptionnel puisque les candidats recevront Roman Dantec, sénateur d'EELV, pour discuter des enjeux climatiques, de l'habitat et des transports.

En attendant, un comité de soutien est ouvert à tout le monde. Déjà, la très connue réalisatrice des documentaires « Le monde selon Monsanto » ou « Notre poison quotidien », Marie-Monique Robin, en fait partie. On peut s'y inscrire aux horaires d'ouverture de la permanence au 227 rue de Périgueux, du mardi au jeudi l'après-midi à partir de 17 h 30, et les vendredis, samedis, et dimanches matin.

S. C.



François Coutant invite les citoyens à venir débattre, s.c.

LA LISTE

1. Françoise Coutant. 2. Pierre-Marie Colteux. 3. Béatrice Pailler. 4. Alain Bruand. 5. Maryse Lavie-Combout. 6. Olivier Gillot. 7. Pascale Lacourarie. 8. Patrick Fontanaud. 9. Patricia Ottogalli. 10. Christian Mousset. 11. Chloé Nadon. 12. Arnaud Roy. 13. Laure Lamas.

« M^{me} Lassalle est suspendue, pas radiée »

Oui, Isabelle Lassalle, conseillère municipale sur les bancs de l'opposition à Cognac, a bien été suspendue six mois de son parti, le Front national... Jean-Paul Berroyer, le nouveau secrétaire départemental de la formation politique d'extrême droite, a confirmé l'information publiée hier par nos confrères de « Charente Libre ».

M. Berroyer a néanmoins affirmé ne pas connaître les raisons de cette sanction de la commission de discipline du parti, dont « les décisions souveraines ne se discutent et ne se commentent pas ». Dont acte. Au FN, on a le sens de la discipline et du respect du chef ! C'est d'ailleurs pour avoir manqué de discipline, critiqué Christophe Gillet (l'ancien secrétaire départemental charentais évincé) et avoir émis des doutes sur son état de santé, que M^{me} Lassalle serait aujourd'hui sanctionnée, après avoir reçu un premier blâme. Selon les statuts du FN, Isabelle Lassalle ne



Isabelle Lassalle, élue FN au Conseil municipal de Cognac.

PHOTO ANNE LACALUD

peut pas se porter candidate sur la liste Bleu Marine aux prochaines élections régionales. M. Berroyer nuance néanmoins : « M^{me} Lassalle est suspendue mais pas radiée. Si cela est indispensable, la commission de discipline – et elle seule – peut réétudier son dossier. Mais très franchement, elle revient très rarement sur sa décision. »

Le maire unit les syndicats

Dans l'histoire de la suppression des congés liés à l'ancienneté des employés municipaux (lire notre édition d'hier), Michel Gourinchas aura réussi un joli tour de force : réaliser l'union des trois syndicats contre l'une de ses décisions. « C'est effectivement assez rare que nous tombions entièrement d'accord sur une question », avouent Sandrine Ducos-Ourtaou (Syndicat interne), David Garnier (CGT) et Guy Pédros (FO). « À trois, on a plus de poids pour parler », ajoutent-ils. C'est une évidence : cette « union sacrée » risque de se prolonger car les négociations sur le régime des RTT vont débiter début 2016. On dit merci qui ?

Communes en fusion

Jeudi soir, François Raby a convoqué son Conseil municipal. Les élus ont accepté, à la quasi-unanimité, le schéma départemental de coopération intercommunal proposé par le préfet.

Coopération. Sur cette question, les débats ont été brefs puisqu'une réunion à huis clos avait déjà été organisée en préalable. Les élus se sont donc prononcés en faveur de la future fusion des Communautés de communes de Jarnac, Grand-Cognac, Grande-Champagne, Châteauneuf et Rouillacais.

La carte a donc été approuvée en vue de la création d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre regroupant 82 communes pour un total de 79 860 habitants. Seul Christophe Gillet, représentant Front national, s'est prononcé contre le schéma. « C'est une décision sage. Je crois qu'on a tout intérêt à être dans cette agglomération et à bénéficier du nom Cognac », s'est réjoui François Raby. Un accord qui ne gomme pas certaines questions quant aux compétences et à la suppression de syndicats. « Il y a toujours un certain flou », reconnaît le maire. Autre point important pour les élus : les questions relatives à l'eau et à l'assainissement où « il va falloir avoir un vrai débat », a affirmé François Raby.

Note de frais et adhésion. Le remboursement de frais du voyage du



Jarnac, prête à fusionner avec ses voisins. PHOTO S.C.

maire à l'Élysée, le 24 septembre dernier, pour l'organisation des manifestations pour le centenaire de la naissance de François Mitterrand et les vingt ans de son décès était également à l'ordre du jour. « C'est une convocation donc on envoie la note à l'Élysée », s'est exclamé Christophe Gillet qui a préféré voter contre. L'opposition de gauche a préféré s'abstenir sur ce remboursement de 187 euros.

Les élus ont aussi été en désaccord sur l'adhésion à l'Agence technique départementale (ADT 16). L'agence a pour but d'apporter une assistance d'ordre technique, juridique ou financier. Une adhésion nécessaire selon la majorité, en vue de la préparation des dossiers de la future maison médicale et de l'agrandissement des terrains de sport. Les 4 744 euros annuels que coûterait l'adhésion devraient être économisés par la mairie, selon

l'opposition qui s'est prononcée contre. En revanche, la convention avec le Syndicat mixte des eaux de la région de Segonzac (Smer) visant à fixer les modalités techniques et financières du déversement des effluents de l'assainissement de Mainxe et Gondeville dans le réseau d'assainissement collectif de Jarnac, leur traitement et leur élimination a été approuvée à l'unanimité.

Travaux et animations. Enfin, François Raby a profité de cette réunion pour donner quelques informations. Calitom va faire des travaux de rénovation et d'extension de la déchetterie de Jarnac du 2 novembre jusqu'en février 2016. Durant cette période, la déchetterie sera fermée tous les mardis et fonctionnera en service réduit. À noter que la déchetterie de Jarnac est la plus importante de Charente en termes de volumes traités.

L'assainissement de la rue du Chail est terminé, l'enrobé est programmé au printemps 2016. Enfin pour les travaux du futur rond point avenue de l'Europe, les travaux d'effacement de réseaux sont en train de se terminer, la suite reprendra que début 2016. Côté animations, la semaine prochaine, le service culturel propose son festival Anim'Automne (lire notre édition d'hier). Le marathon du Cognac est lui prévu du 13 au 15 novembre.

Séverine Caillé

■ CHÂTEAUBERNARD

Bourse du cycle annulée. Faute d'un nombre d'exposants suffisant, la bourse du cycle couplée d'un vide-greniers organisée par le club Team cycliste Châteaubernard au plateau couvert des Pierrières, demain, est annulée.

Randonnées à vélo. L'AS Verriers cyclotourisme organise, demain, deux randonnées à vélo. Départ à 8 h 30 devant l'usine Verallia. Parcours de 58 km : Orlut, Sainte-Sévère, Bréville, Thors, Matha, Prignac, Migron, Burie, Les Chaudrolles, Saint-André, Javrezac, Châteaubernard.

Parcours de 76 km : identique jusqu'à Bréville puis Brie-sous-Matha, Louzignac, Massac, Beauvais-sur-Matha, Gourvillette, Matha, Authon-Ebéon, Migron, Burie, Les Chaudrolles, Saint-André, Javrezac, Châteaubernard.

L'équipe Bonnefont en place

Une seule sortante en piste et des colistiers issus en majorité des victoires aux municipales de 2014. Xavier Bonnefont et Virginie Calmels ont présenté hier la liste de la droite aux régionales.



L'équipe était réunie hier soir pour l'inauguration de la permanence de Xavier Bonnefont.

Photo Christian Sardin

Ismaël KARROUM
i.karroum@charentelibre.fr

Un quintet de tête sans surprise dans lequel on retrouve Xavier Bonnefont, évidemment, Véronique Marendat, Daniel Sauvatre, Élise Vovet et Jean-Noël Dupré. Hier midi, dans les superbes chais Meukow à Cognac, Virginie Calmels et Xavier Bonnefont ont présenté la liste charentaise de la droite pour les élections régionales. Une liste validée depuis le début du mois par la commission nationale d'investiture et rendue publique seulement hier, juste avant l'inauguration de la permanence de campagne de Xavier Bonnefont (1).

La même liste au second tour

«J'ai voulu mettre en place des équipes incarnant le renouvellement, issues des victoires aux municipales de 2014. Avec des personnes qui ne vivent pas de la politique, qui ont d'autres activités et incarnent leur territoire», indique Virginie Calmels qui met en

avant ses six femmes têtes de liste sur douze: «*Quand mon adversaire n'en a qu'une.*» Et lorsqu'elle s'attarde sur sa tête de liste charentaise, parée de toutes les vertus, Xavier Bonnefont rougit jusqu'aux oreilles. «*Il a ravi la mairie d'Angoulême, il est jeune, dynamique, engagé, volontaire.*» N'en jetez plus!

Surtout, Virginie Calmels note: «*Nous réalisons l'union dès le début de l'aventure. La liste du second tour sera la même qu'au premier. Pas de tractations à attendre de notre côté quand d'autres feront le grand écart pour réunir Verts, Front de gauche et socialistes autour d'un même projet.*» La chef de file bordelaise de l'équipage Les Républicains/UDI/MoDem/CPNT la joue optimiste: «*Quoi qu'en disent les sondages [lire CL d'hier, NDLR], nous sommes là pour gagner cette région. L'écart se réduit déjà et il va se réduire de plus en plus.*»

Pour constituer sa liste, Xavier Bonnefont a donc dosé politique et géographie. Jean-Noël Dupré, le maire de Confolens, est là pour représenter la Charente limousine.

Marie-Claude Lemaire, adjointe à Mansle, et Fabrice Geoffroy, le maire de Courcôme, maillent le nord. Véronique Marendat, maire de Segonzac, présidente de Grande-Champagne, seule sortante de la liste, Pierre Berton, maire de Saint-Simeux, Cédric Dupuy et Jacqueline Deneuve représentent l'ouest. Annyck Andrieux, de Sers, s'occupe de l'est. Xavier Bonnefont, sa fidèle adjointe angoumoisine Élise Vovet, son conseiller municipal Gilbert Pierre-Justin et la Gondpontolienne Corinne Meyer portent la voix de l'agglomération angoumoisine.

Daniel Sauvatre, lui, représente le Sud-Charente. À son sujet, Xavier Bonnefont dit: «*Il n'est pas en 3^e parce qu'il est président des Républicains en Charente et qu'il m'a été fidèle dans mon combat pour Angoulême.*» Deux bonnes raisons de lui renvoyer l'ascenseur pourtant. «*Il est là parce qu'il est paysan, arboriculteur, président national de l'association Pomme-Poire. Dans une future région qui sera la plus grande région agricole de France, c'est un atout.*» À noter qu'aucun élu ou habitant de Cognac ne figure sur la liste.

Lors de la présentation, Virginie Calmels a rendu hommage à Henri de Richemont et a tourné élégamment la page: «*Il a fourni un travail remarquable. Mais nous avons choisi de ne pas reconduire des candidats qui ont une longévité très importante dans ce mandat régional.*» Henri de Richemont était élu depuis 1988. Une façon aussi de tacler Alain Rousset, président d'Aquitaine depuis dix-huit ans.

(1) 37, rue du Minage à Angoulême.

45 ans de moyenne d'âge

1. Xavier Bonnefont (36 ans, Angoulême); 2. Véronique Marendat (46 ans, Segonzac, conseillère régionale sortante UDI); 3. Daniel Sauvatre (59 ans, Reignac); 4. Élise Vovet (36 ans, Angoulême); 5. Jean-Noël Dupré (49 ans, Confolens); 6. Annyck Andrieux (58 ans, Sers); 7. Pierre Berton

(41 ans, Saint-Simeux); 8. Marie-Claude Lemaire (67 ans, Mansle); 9. Gilbert Pierre-Justin (51 ans, Angoulême); 10. Corinne Meyer (46 ans, Gond-Pontouvre); 11. Fabrice Geoffroy (41 ans, Courcôme); 12. Jacqueline Deneuve (34 ans); 13. Cédric Dupuy (32 ans; Gensac-la-Pallue).

■ Les deux salles charentaises travaillent sur un rapprochement ■ L'adjoint à la culture de Cognac a rencontré Jacky Bouchaud, le patron de La Nef.

West Rock et La Nef prêts à se marier

Maurice BONTINCK
m.bontinck@charentelibre.fr

Cette fois, tout le monde semble d'accord. Quatre ans après un mariage avorté en raison du refus à l'époque de Philippe Lavaud alors président de GrandAngoulême (lire ci-dessous), West Rock et La Nef travaillent à un rapprochement qui devrait rapidement produire ses premiers effets.

”

Tout le monde est d'accord cette fois. Les deux salles sont complémentaires et pas concurrentes.

Le 14 octobre dernier, à son initiative, Gérard Jouannet, l'adjoint à la culture de Cognac a rencontré Jacky Bouchaud, vice-président de GrandAngoulême et président du conseil d'exploitation de La Nef. «*Tout le monde est d'accord cette fois pour saisir cette opportunité. Les deux salles sont complémentaires et pas concurrentes. On peut le formaliser dans le cadre d'un projet commun*», explique l'élus cognacais. Un intérêt artistique mais aussi financier pour les deux structures. West Rock a fini la saison 2014-2015 avec un déficit de 23.000 €. Une première depuis 2011 pour la salle cognacaise gérée en régie municipale et qui ne pourra donc pas compter sur beaucoup de moyens supplémentaires de la part d'une municipalité aux caisses vides. Mais la situation n'a rien à voir avec le cas de La Nef qui cumule les déboires financiers. GrandAngoulême a été obligé d'ajouter 325.000 € pour combler le déficit de la régie dont le directeur a été licencié en septembre (CL du 16 octobre).



Gérard Jouannet et Michel Gourinchas ont inauguré la nouvelle salle de West Rock en juillet 2013. Ils aimeraient aujourd'hui inaugurer un nouveau rapprochement avec La Nef d'Angoulême.

Photo archive S.U.

Jacky Bouchaud - après s'être assuré d'un pacte de non-agression entre les deux salles - voit donc d'un bon œil ce rapprochement. «*Il faut d'abord que l'on remette de l'ordre dans tout ça*», précise l'Angoumois qui vient de lancer le recrutement d'un directeur technique, d'un comptable, ainsi que la réalisation d'un audit. *Mais des premières choses concrètes vont rapidement être mises en place.*

«C'est le bon moment»

Gérard Jouannet annonce par exemple une «*prochaine harmonisation des calendriers*» de concerts. Et la possibilité d'instaurer «*une carte unique d'adhérent pour les deux salles*». Mais il voit plus loin : «*Nous pouvons nous servir des spécificités des uns des autres : Nous avons par exemple la West Rock school [l'école de musique rock qui ras-*

semble 350 élèves à partir de 3 ans, NDLR] et La Nef dispose, elle, de studios de répétition.»

Au-delà de ces avancées concrètes, les élus espèrent décrocher un très précieux sésame qui donne également accès à de nouvelles dotations : le label Smac (salles de musiques actuelles) délivré par l'État qui permettait à La Nef d'obtenir 160.000 € de subventions jusqu'en 2011.

Seules, les deux salles n'y ont pas droit. Ensemble, c'est possible. L'État n'en délivre qu'une par département, à de très rares exceptions près. «*L'idée serait d'avoir une Smac départementale commune à nos deux salles*», confirme Gérard Jouannet. «*La direction régionale des Affaires culturelles est d'accord mais encore une fois, elle veut d'abord y voir plus clair dans*

les comptes de La Nef.» Pas question donc d'évoquer la phase suivante de ce rapprochement : le mariage des moyens humains, la fameuse mutualisation, même si l'idée est aussi dans l'air.

«*Je ne peux rien dire là-dessus*», précise Gérard Jouannet. Le directeur de West Rock, Gaëtan Brochard, le fait, lui qui a déjà été le directeur unique des deux structures en 2012 : «*C'est le bon moment. Ces deux salles sont chacune dans une phase de restructuration. On peut engager une réflexion globale sur la mise en place de postes en commun, d'achats groupés, ou d'une communication commune.*» Avec l'idée de mettre aussi en place un affichage public commun «*pour que Cognac soit plus visible à Angoulême et inversement.*»

Un premier projet en 2011

C'était en octobre 2011, le temps d'un flirt très poussé entre Cognacais et Angoumoisins. Les deux équipes jouaient la même partition d'un «*projet de territoire commun*» et avaient même écrit un contrat de mariage sous le nom de Dispositif local d'accompagnement (DLA). Devant l'autel, tout le monde était d'accord pour se passer la bague au doigt... Sauf GrandAngoulême. Le principal financeur de La Nef ne jurait que par le rapprochement entre La Nef et l'Espace Carat. Ça n'a pas pris mais Philippe Lavaud a préféré mettre La Nef en régie, gérée directement par son agglomération.

«*C'est dommage, c'était une bonne idée, tout le monde était d'accord sauf lui*», se souvient Gérard Jouannet, qui défendait le projet de DLA. Quatre ans plus tard, il est revenu à Angoulême avec le même dossier sous le bras. «*Je l'ai lu il est sur mon bureau*», confirme Jacky Bouchaud. Même si le contexte a forcément changé, des idées fortes restent d'actualité dans ce rapport, comme «*la recherche de coopération entre des salariés entièrement affectés à leur site de rattachement*» ou «*une mutualisation de compétence afin d'optimiser le rendement.*»



En 2011, Gaëtan Brochard et Charlotte Donadieu, alors directrice de La Nef, avaient déjà travaillé sur un projet de rapprochement.

Archive Renaud Joubert

Dans la grande région, quid du dialogue social territorial ?

L'association Ciste, Carrefour de l'innovation du travail et de l'emploi, qui accompagne les partenaires sociaux en Poitou-Charentes, organisait jeudi un colloque interrégional. Représentants syndicaux, élus, techniciens et agents des collectivités..., ils étaient 170 venus de Poitou-Charentes mais aussi d'Aquitaine et du Limousin pour participer à cette journée de conférences et d'ateliers consacrés au thème du dialogue social territorial dans la future grande région.

«Le Poitou-Charentes est en avance sur ses voisins pour ce qui est du dialogue social territorial, assure Bernard Giret, le président du Ciste, qui existe depuis 2000. Nous avons par exemple créé il y a environ un an un comité d'action social et culturel (Casc) pour permettre aux entreprises de moins de 50 salariés qui n'ont pas de comité d'entreprise de bénéficier d'avantages similaires. Quand, en 2003, le secteur de Bressuire [Deux-Sèvres] a subi de plein fouet la fermeture de Grimaud Logistique avec plus de 1 000 emplois supprimés sur un bassin de 15 000 habitants, le Ciste a accom-



Bernard Giret, le président du Ciste, et Christiane Barret, préfète de région, sont venus discuter du dialogue social territorial. Photo Phil Messelet

pagné les acteurs et créé une cellule qui a permis de reclasser 80% des salariés en six mois.» Des actions largement soutenues par la Région, comme le rappelle Émile Bregeon, conseiller régional. Mais qu'en sera-t-il dans la future grande région? Comment articuler tout ça? «Des projets vont continuer à se monter à l'échelle des bassins d'emploi, un peu partout. Le Ciste, qui

n'a pas d'équivalent en Aquitaine et dans le Limousin, a l'expertise et la méthodologie pour accompagner ces projets, explique Michel Mignard, membre du Ciste. L'objectif du colloque était de le faire savoir et de voir en retour ce que les acteurs des autres régions attendent.» La première pierre, peut-être, d'une extension du Ciste à plus grande échelle.

■ CHÂTEAUBERNARD

Verallia en grève «illimitée» mais une heure par jour

Le site Verallia de Châteaubernard est en «grève illimitée» depuis mercredi dernier. Il s'agit d'une grève «d'une heure par poste du lundi au samedi», explique dans un communiqué la CGT qui évalue le coût de cette grève sur les sept sites de fabrication à «100.000 euros par jour».

Son représentant, Dominique Spinoli assure que «85% des 346 salariés du site» suivent le mouvement pour protester contre les stratégies de l'actuel actionnaire principal Saint-Gobain et du futur actionnaire, Apollo. Les syndicats réclament un retour de la direction à la table des négociations pour obtenir «une prime de 2 500 euros par salarié, qui correspond à 1% de la plus-value faite par Saint-Gobain (750 millions d'euros) sur la vente à Apollo».

L'intersyndicale se retrouve en début de semaine prochaine pour définir les suites du mouvement. «Soit on continue cette forme de grève, soit on durcit le mouvement», précise Dominique Spinoli qui n'hésite pas à expliquer que «les salariés sont entrés en gué-



Dominique Spinoli annonce que 85% des 346 salariés du site Verallia suivent la grève d'une heure par jour depuis mercredi. «On entre en guérilla!» Photo CL

rilla». Le 15 octobre dernier, des salariés du groupe dont certains de Charente s'étaient rendus à Paris, au siège de Saint-Gobain. Leurs représentants syndicaux avaient pu rencontrer la direction. «Mais ils ont refusé de nous écouter», explique encore la CGT.

Réunion ce mardi à Châteaubernard

Les membres du comité syndical du Syndicat intercommunal pour l'eau et l'assainissement de l'agglomération de Cognac (Sleaac) se réuniront mardi 27 octobre, à partir de 9 heures à la mairie de Châteaubernard. Dominique Petit présidera les débats. À l'ordre du jour: vote de la modification des autorisations de programmes et de crédits de paiement du programme d'assainissement des eaux usées 2014-2016 et maîtrise d'œuvre, décisions modificatives exercice 2015 budget principal, budget eau, budget assainissement, projet de règlement du service public d'assainissement non collectif, projet de règlement des marchés publics, modification de la délibération de délégation à la présidente et au bureau syndical concernant le seuil pour les marchés publics.

■ SAINT-BRICE

Le site internet communal confié à Marcelle Delmas

Je n'ai pas senti l'expression d'une farouche motivation pour s'occuper de la gestion du site internet de la commune», a déclaré Jean-Claude Tessendier, maire, aux conseillers municipaux réunis jeudi soir.

«Quelqu'un du conseil serait plus indiqué», a fait valoir Philippe Birolleau, conseiller municipal, qui ne semble pas être séduit par l'intention du maire d'installer Marcelle Delmas, une des «Amis de l'église», à la rédaction du site internet. «Il faudrait qu'elle intègre le bureau de l'interassociation pour avoir un statut juridique et une couverture d'assurance», a argumenté le maire qui persiste et signe dans cette voie.

Urbanisation. Ce projet aux Grandes Versennes, à côté de la salle des fêtes, se précise. Il n'y aura que vingt maisons au lieu des trente-sept prévues. La vente des terrains se fera en 2016, pour une finalisation des constructions et de la voirie en 2018.

Containers de déchets ménagers. Les containers d'ordures ménagères seront stockés à la salle des

fêtes, puis distribués aux administrés qui en ont fait la demande en novembre.

Personnel communal. Selon la loi qui rend obligatoire cette mesure depuis 2014, les employés communaux auront un entretien professionnel avec Anna Toullec, la secrétaire de mairie, ou le maire. Ces deux personnes étant spécialement formées à cet effet. «Cette mesure va dans le sens de la suppression prochaine de la note administrative», estime Philippe Birolleau.

Recensement. Brigitte Masselot et Marie-Claire Beerens sont les futurs agents chargés du recensement de la population, entre le 20 janvier et le 20 février 2016.

Villages de pierres et de vignes. «La réponse est négative», a déploré Martine Bouillon, 1^{re} adjointe, à propos de ce label du pays Ouest-Charente, auquel la commune avait fait acte de candidature. «On a trois ans pour se représenter, après les réformes qui s'imposent. Nous confierons les aspects historiques à Patrick Huraux; l'écologie et la nature à l'association Perennis», a conclu l'élue.



Ce véritable «no man's land», à côté de la salle des fêtes, sera bientôt loti et habité.